

Réunion du 7 septembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Nathalie ERNST

**N° CP/2015/379 - Jeunesse - animateurs - 3322**  
**Participation à l'animation jeunesse dans les territoires**  
**(ingénierie jeunesse)**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

-attribue un montant de 10 000 € au titre de l'ingénierie jeunesse à la communauté de communes de la Porte du Vignoble, la communauté de communes du Pays de la Zorn, la communauté de communes de Benfeld et environs, la communauté de communes de la Basse Zorn, la communauté de communes du Pays de Hanau, la communauté de communes de l'Alsace Bossue, la communauté de communes du Pays de Wissembourg, la communauté de communes du Pays d'Erstein, la communauté de communes du Pays de La Petite Pierre, la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn, la communauté de communes du canton de Rosheim et la communauté de communes de Barr-Bernstein ;

- approuve l'avenant au contrat territorial pour la jeunesse, à conclure avec la communauté de communes du canton de Rosheim ;

- décide de reconduire pour 2015 la convention de cofinancement du poste d'animateur arrivant à échéance le 31 décembre 2014 avec l'association Porte Ouverte, convention établie selon le modèle approuvé en commission permanente du 12 avril 2010, et décide d'attribuer à l'association une subvention de 15 245 €.

La commission permanente autorise par ailleurs son président :

- à procéder au versement de ces montants en deux fois : un acompte de 80% après approbation par la commission permanente et le solde après évaluation annuelle;

- à signer l'avenant au Contrat Territorial pour la Jeunesse avec la communauté de communes du canton de Rosheim, joint en annexe à la présente délibération ;

- à signer la convention de poste avec l'association Porte Ouverte, jointe en annexe à la présente délibération .

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150907-lmc194964-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 15/09/15